

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-**

**FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE : Langue française**



**MASTER
«langue et communication»**

*Le paradoxe de l'usage de la langue française dans les
administrations algériennes*

Présenté par :

Djabouabdallah Kelthoum

Membres du jury :

Président : Pr Bensekat Malika

Promoteur : Pr Roubai-Chorfi Mohamed El Amine

Examineur : Dr Azdia Leïla

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

En préambule à ce mémoire je remercie avant tout le Bon Dieu qui m'a généreusement aidé et m'a donné le courage, la force et la patience pour réaliser ce modeste travail.

Je tiens à exprimer mes profondes gratitude et ma reconnaissance à mon encadreur **Mr. Roubäi-Chorfi Mohamed El Amine** d'avoir dirigé ce travail dans c'est circonstance du "corona virus " et grâce à ses bonnes orientations et ses précieux conseils.

et aussi Le membre de jury d'avoir accepté d'examiner ce travail.

J'exprime également ma gratitude à mon cher papa pour son aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer, je dis juste merci.

je remercie ainsi mes ex-collègues "des domaine de Mostaganem" de m'avoir aider a faire mon enquête et a répondre a tout mes questions .

DEDICACE

Je dédier ce travail à mes chères parents qui m'ont tant soutenue toute Ma vie et qui ont le droit de recevoir mes chaleureux remerciements Pour le courage et le sacrifice qu'ils ont consentis pendant La durée de mes études.

Qu'ils trouvent en moi la source de leur fierté A qui je dois tout en leurs souhaitant Une longue vie pleine de joie et de santé.

A mon très cher époux qui ma tant encourager et me secouer les bretelles , de m'avoir soutenue et me redonner confiance on moi , m'apporter force et courage et surtout pour son amour qui me soutien jour après jour.

A mon petit ange ; l'amour de ma vie , mon fils YAZID qui a submerger ma vie de joie et de bonheur et qui a éprouver toute cette année scolaire dans mon ventre et la préparation du mémoire avec ses pleurs et adorables sourires.

A ma très chère grand mère pour ses douaa

*A ma belle famille qui ma encourager a continuer mes études .
À toutes les personnes qui me sont chères.*

SOMMAIRE

Remerciements	2
Dédicace	3
Introduction générale.....	5
Problématique.....	6
Hypothèses	6
La méthodologie de la recherche	7

Chapitre I : Les langues en usage en Algérie

Introduction	
1 . les différent langue utilisée	8
1.1. L'arabe classique / l'arabe algérien / l'arabe moderne	8-10
1.2. LE français / le tamazigh	10-13
Conclusion	

Chapitre II :L'administration et ses contacts de langue

Introduction	
1. Le français dans l'administration au lendemain de l'indépendance	15
2. La campagne d'arabisation de l'administration	16 -17
3. Le français dans l'administration Algérienne contemporain	17-19
4. Le déroulement de l'enquête	19
Conclusion	

Chapitre III : Etude de cas et différent problèmes liées a l'utilisation de la langue

Introduction	
1. Les cas et problèmes de langue dans de différent administration.....	22-27
Conclusion.....	28
Conclusion générale.....	29
Bibliographie	30

INTRODUCTION GENERALE

La situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. Différentes langues cohabitent dans le piétinement d'une politique linguistique susceptible de satisfaire les différents locuteurs. Une grande diversité linguistique est en présence : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ; le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales, et reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale ; enfin le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école dès la deuxième année.

En Algérie, le français est utilisé dans plusieurs sphères. Nous pouvons dire que le français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans le quotidien des Algériens. Les termes français sont abondant dans le lexique des Algériens. Concernant les moyens de communication, la plupart d'entre eux utilisent le français.

Problématique:

Il est à remarquer que cette utilisation continuelle et presque systématique de la langue française pose un certain nombre de problèmes d'ordre pratique.

Par pratique nous voulons parler d'utilisation dans le milieu professionnel. Ceci appelle qu'on se pose un certain nombre de questionnements.

- Comment des jeunes employés de l'administration formés dans les écoles et les administrations en langue arabe s'adaptent à l'utilisation dans leur fonction administrative de documents en langue française ?
- Comment transmettre l'information à un client dans une langue autre que celle avec laquelle nous avons travaillé ?
- Comment restituer l'information par écrit dans une langue cible tout en réfléchissant dans une autre langue ?

Hypothèses:

Nous pensons que ce va et vient entre deux langues dans l'administration et les métiers en Algérie se fait de manière très aléatoire ce qui provoque des incompréhensions et surtout des erreurs qui dans certains domaines amènent à une cassure dans la confiance qui devrait être établie entre l'administration et les usagers. Il est même possible de parler de cas extrême de provocation d'handicap qui pourrait mener à la mort d'homme (domaine médical)

La méthodologie de la recherche:

Pour tenter de répondre à ces problématiques liées à la relation de langues utilisées dans le domaine administratif et ce passage d'une langue apprise à une langue utilisée, nous allons investir le domaine de la santé mais aussi l'administration des domaines.

Nous allons, à travers plus enquêtes voir trois types de contact avec la langue :

- 1- Dans quelle langue sont formés les personnes qui travaillent dans ces domaines d'activité ?
- 2- Dans quelle langue travaillent ces administratifs ?
- 3- Avec quelle langue rentrent-ils en contact avec les usagers ?

Ces différentes enquêtes nous permettront de dégager le processus de transmission du savoir langagier mais surtout nous offrira la possibilité de savoir quelle est la langue la plus efficiente pour lever le blocage de toute situation de conflit lié à la langue.

Chapitre I :
Les langues en usage en Algérie

Introduction :

En Algérie, les langues en usage utilisés par les Algériens pour leur besoin de communication, à des degrés de maîtrise inégaux, sont d'un côté les langues nationales (l'arabe dans ses différentes acceptions, tamazight), et de l'autre côté nous avons les langues étrangères (français, anglais...).

Abstraction faite du critère national ou étranger, nous avons, à première vue quatre langues importantes, de par leur usage et leur statut en Algérie. Nous avons l'arabe classique comme langue officielle, le français langue étrangère, l'arabe algérien comme langue d'usage quotidien dans les cadres informels et tamazight. Bien que tamazight soit moins répandu dans l'usage que l'arabe algérien, mais, ces dernières années, et sous pression d'un mouvement de revendication identitaire, il est promu langue nationale et introduit dans le système éducatif, notamment dans les régions kabylo phones.

L'anglais aussi est présent dans le champ linguistique algérien. Officiellement, l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français, il est enseigné à partir du collège à raison de 3 heures par semaine. Nous ne l'avons pas inclus dans notre analyse parce qu'il ne se présente pas avec la même intensité que les langues suscitées. Aussi, les rapports que les locuteurs algériens entretiennent avec l'anglais ne sont pas aussi conflictuels que les rapports qu'ils entretiennent avec l'arabe, le français et tamazight.

1. LES DIFFÉRENTS LANGUES UTILISÉES EN ALGÉRIE

1- L'arabe classique:

L'arabe classique renvoie dans son acception à "... cette langue surnommée, surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne..." [1]. Il est défini aussi par la fixation de sa forme et la régularité de ses règles grammaticales et surtout par leur abondance qui le rendent très compliquée pour l'apprentissage et inexploitable pour toute communication à usage quotidien. Quoique officielle, pourvu d'un prestige important, l'arabe classique n'est langue maternelle de personne. Elle ne connaît pas un usage spontané, elle est exclusivement apprise par le biais des institutions scolaires et utilisée dans les contextes formels particuliers. Elle est la langue officielle et nationale de la République algérienne depuis l'indépendance en 1962, qui on appelle d'arabisation exprimée par l'état algérien en résulte de recouvrer de la culture nationale quasiment effacée par la présence coloniale en Algérie plus d'un siècle. L'arabisation a consisté au début à introduire la langue arabe dans le secteur éducatif ou le système scolaire national comme langue d'enseignement du primaire au secondaire. Depuis, le secteur est touchée de la fonction Publique, en 1968. Puis, en 1971, c'était le tour du secteur universitaire, c'est-à-dire L'enseignement supérieur, où les filières des sciences sociales étaient totalement arabisées L'année 1980/1981. Cette politique d'arabisation avait deux objectifs : « L'un explicite, L'autre implicite. Le premier consistait à remplacer la langue française par la langue Arabe dans tous ses usages en Algérie, le second visait à faire tenir à la langue standard Unique la place des langues parlées multiples, arabes et surtout berbères.»

2- L'arabe algérien :

L'arabe algérien, dans ses différentes variantes, appartient à la sphère maghrébine. "Cette sphère maghrébine assez spécifique a été marquée par le conservatisme de ses locuteurs, l'influence hilalienne et l'existence de noyaux irréductibles de très vieilles variétés qui remontent à l'arrivée des premières tribus arabes, l'influence andalouse avec l'arrivée de milliers de réfugiés andalous après la reconquis au XVe siècle, par le substrat berbère, et a subi plus tard les influences successives de l'espagnol, de l'italien mais surtout du turc et du français après la colonisation" [2].

L'arabe algérien, appelé aussi DARIJA est éclaté en plusieurs parlers régionaux non écrits et non normalisés. Malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens.. Considéré par beaucoup comme un registre bas, voire une variante

“dégénérée” de l’arabe classique, il ne bénéficie d’aucun prestige, mais c’est la principale langue véhiculaire d’Algérie ; c’est la plus utilisée pour communiquer de la plupart des algériens, dit l’arabe algérien ou l’arabe dialectal elle est composée de leur langue maternelle avec ses différentes diverses variétés. Ces diverses variétés de l’arabe classique par son vocabulaire, sa morphologie, sa syntaxe, et surtout sa prononciation. De plus de locuteurs de cette langue va jusqu’à 35 millions en Algérie et 2 millions à l’étranger l’arabe dialectal appelé en Algérie Daridja « Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d’une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d’une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes » Est employé dans les échanges verbaux de tous les jours entre amis, famille, la chanson algérienne surtout la musique Rai, et dans des situations formelles comme dans le domaine journalistique, justice, dans l’enseignement, les administration.

3-L’arabe moderne :

Les sociolinguistes algériens font part ces dernières années de l’émergence d’une autre variété d’arabe qui serait une variante intermédiaire entre les deux précédentes, à savoir l’arabe classique et à l’arabe populaire algérien. L’émergence de cette nouvelle variante concerne tous les Etats du Maghreb, d’ailleurs au Maroc on parle de l’arabe marocain médian [3].

En Algérie, cette variété est appelée tantôt arabe standard, tantôt arabe scolaire ou arabe moderne. Aussi différentes que soient les dénominations, ces arabes renvoient à une même réalité linguistique. Même si les sociolinguistiques ne semblent pas d’accord sur la dénomination à attribuer à cette nouvelle variété de l’arabe, ils semblent tous d’accord qu’il s’agit d’une langue de communication d’une élite ayant suivi un cursus scolaire plus ou moins long. A propos de la langue moderne, Helmy Brahim note : “L’arabe moderne, langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires est de plus en plus (...) forme de communication entre deux arabes venant de pays arabes différents à condition qu’ils aient suivi une scolarité minimum et qu’ils ne disposent pas de la possibilité de s’exprimer dans une autre langue véhiculaire "[4]. Et à propos de l’arabe standard, Taleb Ibrahim Khaoula note : “L’arabe standard est bien, à l’heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l’apparition d’une nouvelle forme

d'écriture arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son expansion et par là même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone"[5].

Bien que cette nouvelle variante de l'arabe s'impose de plus en plus dans le paysage linguistique algérien, l'arabe classique garde toujours son prestige. "En Algérie, plus que partout ailleurs, lorsqu'on parle de la langue arabe, c'est bien entendu à l'arabe classique que l'on fait référence"[6].

4- Tamazight :

La langue berbère , est une langue ancestrale à tradition orale. Elle couvrait un immense territoire allant de l'Égypte à l'Atlantique, en passant par la Méditerranée jusqu'au-delà du fleuve du Niger. Cette immensité territoriale a favorisé l'éclatement de cette langue en plusieurs dialectes éloignés l'un de l'autre. Actuellement, la langue amazighe "est un concept essentiellement linguistique, il ne correspond pas à une réalité sociolinguistique homogène dans la conscience des locuteurs" [7]. Certains linguistes algériens [8] parlent plutôt de langues amazighes au pluriel, puisque chaque dialecte évolue séparément engendrant ainsi une incompréhension inter dialectale. Comme le souligne Salem Chaker : "En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouïa de l'Aurès, le Mzab (Ghardaïa et les autres villes Ibadhites). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassant pas – dans les meilleurs des cas – quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouargla, Nouça, sud-Oranais, Djebel Bissa, Chenoua... " [9]. Ainsi, nous dénombrons trois importants groupes berbérophones :

1- La Kabylie dont le dialecte est le kabyle qui couvre une grande partie du centre du pays (Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Sétif et Alger). Ce dialecte est éclaté en plusieurs parlers régionaux se distinguant par plusieurs particularités lexicales, parfois même syntaxiques, mais l'intercompréhension est souvent assurée.

2- Les Chaouïa de l'Aurès dont le dialecte est le chaoui qui couvre une partie de l'est du pays (Batna, Biskra, Oum El-Bouaghi, Aïn Mlila, Aïn Beïda). Ce dialecte connaît aussi un éclatement en plusieurs parlers distincts que les locuteurs reconnaissent facilement comme le chaoui.

3- Le Mزاب dont le dialecte est le mozabite qui couvre Ghardaïa et les autres villes ibadhites.

4- Le tergui dit tamachakt est un dialecte parlé au sud du pays. Il est très loin des dialectes suscités et se démarque d'eux du point de vue lexical, phonétique et même syntaxique.

Par ailleurs, on dénombre plusieurs autres parlers comme le chalhi, le chanoui, le ouarglais... jadis fort présents dans le paysage linguistique algérien, et qui maintenant sont supplantés par l'arabe.

Cependant, cet arabe est souvent parsemé de mots appartenant à ces dialectes comme preuve de leur existence.

Miloud Taïfi caractérise la situation du berbère ou de tamazight comme "... une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par ce que l'on convient d'appeler la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisé est le tamazight. Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont naturellement moins nombreux que les parlers" [10].

Plus loin il ajoute : "Le berbère est donc un système linguistique-type, un modèle abstrait constitué de l'ensemble des propriétés et des traits structuraux de tous les parlers et supra-systèmes." Les supra-systèmes dont parle Taïfi sont l'équivalent des dialectes suscités.

Actuellement, tous les dialectes berbères ou amazighs, ou les supra-systèmes selon Taïfi, connaissent une concurrence rude avec l'arabe algérien et le français notamment dans les villes du centre, accusant ainsi un net recul dans le statut et l'usage, pour se voir confinés dans les zones montagneuses et les usages domestiques.

Cependant, tamazight est désormais admis dans certaines sphères comme l'école et les médias qui jusque-là lui étaient interdites. Son introduction dans le système éducatif algérien pourrait tout particulièrement changer la donne en sa faveur. Cette nouvelle situation est spécialement à l'avantage du kabyle, puisque, d'une part, son enseignement est fort présent et, d'autre part, parce que les manuels de

l'enseignement de tamazight sont rédigés en kabyle avec seulement quelques textes en chaoui.

5-Le français :

L'Algérie est un pays second francophone, au niveau mondial, après la France. En effet la langue française depuis la colonisation dans la vie des algériens .Ensuite, après l'indépendance est jusqu'à maintenant, le Français reste très rependu dans différentes secteurs de la vie du quotidien algérienne .la catégorie d'arabisation occupe une place aux premières années de l'indépendance. En outre, aujourd'hui la langue Française est utilisée dans plusieurs domaines et dans les conversations de tous les jours, d'ailleurs« D'après des statistiques des linguistes algériens tel que Yassine Derradji, 35% des locuteurs algériens préfèrent communiquer en français dans leurs vies quotidiennes, et 80% alternent le français et leurs langues locales ce soit l'arabe dialectal ou le berbère ».Donc, le français est très présent dans la scène linguistique algérienne, elle est utilisée dans des secteurs bien structurés et dans des contextes formels, c'est ce que nous avons remarqué d'ailleurs dans le secteur publicitaire surtout radiophonique, dans lequel l'usage simultané de l'arabe dialectal et du français est devenu très privilégié.

Le français en Algérie est une langue apprise à l'école et a priori ne présente pas de variante orale/ écrite comme l'arabe et tamazight. Bien qu'il soit lui aussi sujet à cette dichotomie en France, le français est à la fois langue académique avec un registre soutenu et langue de la rue, avec un registre relâché d'usage quotidien qui n'est pas toléré dans toutes les situations de communication. Le français est parlé avec plus ou moins de maîtrise par la majorité d'Algériens. Son terrain d'usage s'élargit ces dernières années avec la prolifération des écoles privées. Ces dernières font de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume horaire réduit. Néanmoins, le français demeure la langue d'élites, il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines, notamment celui de l'économie

Conclusion :

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'Algérie est une société plurilingue. Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire.

Chapitre II:
L'administration et ses contacts de
langue

Introduction :

la communication est l'un des principes essentiels chez l'être humain. Elle est l'objet classé au premier avant l'écrit. Apprendre une langue c'est apprendre avant tout une compétence langagière à communiquer dans une langue pour établir des échanges discursifs et interactifs. Pour Dell Hymes : « pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique. Il faut également savoir s'en servir en fonction de contexte sociale. » 1

la communication est un outil indispensable pour un employé mais de savoir communiquer en langue française reste un obstacle pour certains administrateurs. Sachant que la langue française occupe une place très importante et privilégiée dans notre société et plus précisément dans certaines administrations algériennes.

Dans notre contexte algérien la pluralité des langues reste une réalité sociolinguistique et une richesse. Cette dernière est présente partout, dans toutes les administrations et les institutions algériennes.

1) .Le français dans l'administration au lendemain de l'indépendance :

Selon Khaoula Taleb-Ibrahimi, « Paradoxalement, c'est après l'indépendance que l'usage du français s'est étendu ; on a même parlé de francisation à rebours (...) en faisant appel à tous les Algériens diplômés ou instruits (et ils l'étaient dans leur majorité en français), à la coopération internationale (surtout française), un état de bilinguisme de fait sinon de droit a été institué dans la société en général » (K. Taleb-Ibrahimi 1995).Quant à l'anthropologue et historien Gilbert Grand guillaume qui s'est intéressé dans ses études et recherches à la politique d'arabisation de l'Algérie depuis 1962, il évoque la situation de l'administration algérienne au lendemain de l'indépendance en ces termes : « Il faut, à ce sujet, noter qu'au lendemain de l'indépendance, l'administration publique du pays était restée totalement francisée. Les 100 000 fonctionnaire

formés par la France constituaient une redoutable force de résistance à l'arabisation, mais le régime algérien ne pouvait pas se passer de ses fonctionnaires. Il a donc fallu composer avec ces derniers et procéder par étapes, car les fonctionnaires tendaient à s'opposer à la transformation de l'administration coloniale en celle d'un État arabo-musulman 1».Les deux dernières citations démontrent que bien après l'indépendance, la langue française a continué à

posséder un statut privilégié dans le domaine professionnel, notamment administratif, mais était désormais en situation concurrentielle avec l'arabe qui commençait à opérer son retour dans le champ officiel en étant proclamé langue nationale et donc utilisable obligatoirement dans les situations communicatives formelles en milieu professionnel. Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère mais ce statut officiel reste absolument « théorique » et « fictif » selon Ambroise Queffelec (Queffelec et al., 2002). En effet, jusque dans les années 1970, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française : celle-ci reste dominante dans les institutions administratives et économiques marquées profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale .

2) La campagne d'arabisation de l'administration:

Après cent trente-deux années de présence française en Algérie, il était difficile pour les autorités algériennes d'opérer un changement immédiat dans les pratiques langagières de la population notamment professionnelle. Le français est demeuré comme langue professionnelle dans l'ensemble des secteurs d'activités à commencer par celui de l'administration. Cependant, les efforts d'arabisation du milieu professionnel n'étaient pas mis en veille. Le gouvernement de l'époque avait l'intime conviction qu'il fallait substituer avec rapidité et efficacité la langue du colonisateur par celle qui était, avant 1830, la vraie langue nationale et officielle du pays. Dans son ouvrage *De la décolonisation à la révolution culturelle*, l'ancien ministre de la culture et de l'éducation Ahmed Taleb-Ibrahimi disait que : « C'est un but puisqu'il s'agit de redevenir soi-même, de récupérer et d'étendre notre patrimoine culturel dont la langue est un élément capital. C'est aussi un moyen puisque l'on se propose de faire acquérir un outil afin d'arriver progressivement à substituer la langue nationale à une langue étrangère comme moyen de communication (par la parole et par l'écrit) dans les relations publiques et privées. ». Taleb-Ibrahimi, 1981

Il faut noter que la campagne d'arabisation du milieu administratif n'a pas été complètement vaine puisque des tentatives ont commencé à être concrétisées sur le terrain, et l'exemple le plus édifiant est celui de l'administration judiciaire. Dès 1963, le processus d'arabisation du Ministère de la Justice était bien enclenché et semblait être sur une bonne voie. Il était le premier et le seul secteur à avoir véritablement organisé et appliqué une politique effective d'arabisation

de ses cadres, aidé en cela par l'arrivée par vagues successives des diplômés de langue arabe en sciences juridiques et administratives, formés pour la plupart dans les universités du Moyen-Orient grâce à des bourses obtenues en vue de préparer le noyau de la nouvelle administration nationale. La situation n'était cependant pas la même pour les autres administrations d'Etat et bien loin d'être homogène avec celle du secteur de la justice. Durant les années 1960-1970, on était confronté à trois catégories d'employés administratifs avec des profils hétérogènes selon leur catégorie professionnelle :

- ❖ La première catégorie est celle de la base, elle était composée d'agents de maîtrise comme les chefs de bureaux, d'agents d'exécution comme les simples employés de bureaux ainsi que des secrétaires dactylographes. Cette catégorie est la plus importante sur le plan quantitatif, elle constitue presque les $\frac{3}{4}$ du personnel administratif. La particularité des agents de base est qu'ils sont de plus en plus arabisés et constituent le premier résultat du système de formation algérien de la post-in-dépendance. Leur connaissance du français n'est cependant pas inexistante mais elle est moindre par rapport à la catégorie des cadres. Ils avaient essentiellement comme tâche la rédaction des divers documents administratifs et l'organisation de ces documents selon leur degré d'importance et d'exploitation par la hiérarchie. La dimension linguistique a donc une grande importance dans l'exercice de leur fonction puisqu'ils en font usage de façon quotidienne. En l'absence de l'outil informatique durant cette époque, l'activité rédactionnelle exécutée par cette frange de fonctionnaires se faisait à la main ou grâce aux machines de dactylographie.

- ❖ La deuxième catégorie est celle des cadres moyens comme les chefs de services ou les chefs de sections. Leur nombre a été renforcé d'année en année avec le recrutement des diplômés des filières arabisées pour lesquels l'administration était le seul débouché. Pouvant être considérés comme de bons bilingues, ces cadres constituent la caste médiane de l'administration, et le volet linguistique a également son importance dans leur activité journalière. En effet, les documents élaborés par les agents de base passent inéluctablement par les cadres moyens pour la vérification du contenu sur les plans technique et linguistique. En fonction de l'institution destinataire du document à envoyer, les cadres décident de la langue à adopter : la langue arabe lorsqu'il s'agit d'un document à forte dominante juridique.

- ❖ La troisième catégorie est celle des hauts responsables (directeurs, sous-directeurs, présidents des conseils d'administration, etc.) appelés aussi cadres de décisions. Cette catégorie qui est encore largement francophone manifestait une certaine résistance à l'arabisation de l'administration.

3) Le français dans l'administration algérienne contemporaine :

A. les administrations concerné :

La réalité et usage sou destiné à des institutions déjà suffisamment arabisées comme les institutions religieuses ou éducatives, et la langue française quand le document est relatif aux services techniques ou financiers comme les banques, les assurances, le trésor, l'urbanisme, l'énergie, la santé, etc.

B. Le contact de langue

Grâce à la cohabitation avec les cadres arabisants et afin de faire face aux impératifs de l'administration, les cadres dirigeants ont commencé peu à peu à utiliser conjointement l'arabe et le français dans le même discours : c'est le cas essentiellement à l'oral où il est plus facile de produire des énoncés en les imitant. Il s'agissait pour ces fonctionnaires de faire intervenir dans leur discours oral conjointement avec le français et l'arabe dialectal une terminologie en langue arabe classique acquise par l'ouïe au cours de leur travail avec des collègues arabisants ; le résultat pouvait être comme suit :

* A l'oral, pour donner une instruction à ses subordonnés afin de terminer un travail de façon rapide, un cadre de décision exerçant à la direction des impôts de Mostaganem avait produit l'énoncé suivant : « bah nkamlou l'opération, labouda tkoun al omour mnadma bien, khater takdar tjina une commission de contrôle mel ministère w nwalou fi mouchkel koun ma nkamlouch », ce qui signifie en français : « pour pouvoir terminer l'opération, il faut que le travail soit bien organisé, parce qu'une commission de contrôle pourrait venir du ministère et on pourrait avoir des problèmes si on ne termine pas ». Cet énoncé faisant intervenir à la fois l'arabe dialectal, l'arabe classique et le français produit en situation orale par un cadre de formation francophone démontre l'utilisation de termes de l'arabe littéraire pour lequel il nous a affirmé qu'il n'a pas été formé au préalable. Pour le locuteur, il s'agit plutôt d'un processus d'imitation d'une terminologie usitée chez les fonctionnaires arabophones.

*A l'écrit, la situation est toute autre puisqu'on ne peut imaginer un écrit administratif où langues française et arabe sont alternées. De plus, contrairement à l'oral, il fallait pour ces cadres de décision maîtriser d'abord les techniques rédactionnelles avant de pouvoir élaborer un papier administratif. A cet effet, des initiatives ont été prises par la tutelle afin de former ces cadres dirigeants à la rédaction administrative en langue arabe en organisant des sessions de formation à leur profit. L'objectif visé à travers cette campagne d'arabisation était de hisser le niveau de ces employés par rapport à la désormais langue officielle de l'administration

Cependant, le reproche que ces employés faisaient aux cours dispensés est qu'ils étaient axés sur l'arabe général avec des leçons de conjugaison, de grammaire et d'expression écrite mais n'ayant aucun lien avec l'exercice de leur fonction. Il ne s'agissait donc pas de cours portant sur la langue arabe administrative et cette situation poussait les cadres à être récalcitrants et à manifester un rejet de la formation sous prétexte qu'elle s'inscrivait en faux par rapport à leurs besoins langagiers et à leurs pratiques professionnelles. Ce rejet avait pris la forme d'absentéisme fréquent, de refus d'assistance au cours, d'un manque d'intérêt certain face aux contenus dispensés (Grand guillaume, 1983).

4. Le déroulement de l'enquête :

Dans notre travail de recherche, quand on parle de la pluralité des langues et de la communication , on cible directement les administrations publiques ou les langues demeurent dans le coté informel qui est la communication et les capacités langagières et le coté formel qui est les écrits administratifs à savoir les documents administratifs ;domaine administratif d'un coté, et la réalité sociolinguistique dans ce domaine marqué par un brassage des langues et où le français composée avec l'arabe un tandem linguistique évoluant vers une cohabitation pragmatique imposée par les impératifs professionnels et les pratiques ancrées chez les fonctionnaires et acquises au fil des générations et des années de service.

D'après une pré-enquête faite au niveau de l'administration domaniale et au niveau d'une structure sanitaire ainsi d'une banque publique on a constaté que certain de ses administration applique la lois de l'arabisation totale ou partielle

comme par exemple au niveau des domaine ils applique petit a petit la lois en arabisant quelque document du coup; on a bien constaté que parmi les langues utilisées, le statut de la langue française reste ambigu dans le coté informel qui est la communication et même dans l'écrit. par contre dans les banques ils gardent toujours leurs document en français car l'outils

informatique est indispensable a toute transaction bancaire aussi bien a l'intérieure qu'avec l'étranger mis a part la communication qui se fait dans en dialecte .

Conclusion :

Loin d'être une attitude de transgression et d'indifférence et une mesure de défi aux textes législatifs portant arabisation administrative, l'existence du français en milieu administratif, et la réhabilitation de l'arabe comme langue professionnelle, est due plutôt à la réalité du terrain et aux exigences de certains secteurs de l'administration qui convoquent l'utilisation de cette langue à une époque où le bilinguisme, voire le plurilinguisme est devenu une condition sine qua none pour bien mener sa tâche professionnelle dans une Algérie encourageant le partenariat bilatéral et multilatéral en prônant une ouverture sur le monde et ses avancées dans le cadre de l'économie de marché. Une ouverture qui ne peut aboutir sans une administration moderne et ouverte qui permettrait au pays d'être au diapason des Etats dits émergents.

Chapitre III:

Etude de cas et différents problèmes
liés à l'utilisation de la langue

Introduction :

Depuis longtemps, les phénomènes liés à l'usage de la langue ont été considéré comme une bonne matière de recherche académique pour des linguistes, des sociolinguistes, des sociologues et des psychologues. Dès son existence, l'homme s'intéresse à cette faculté humaine et essaie de développer ses capacités langagières afin de bien s'intégrer dans les sociétés humaines et garantir la bonne communication avec autrui.

Aujourd'hui, pour accéder au monde du travail, il est nécessaire d'avoir des capacités en langues étrangères ce qui peut créer une différence lors d'un embauchage. C'est le cas du milieu professionnel en Algérie plurilingue où le français, en dépit de son statut ambiguë entre rejet par le pouvoir et réalité chez les sujets parlants algériens, joue un rôle primordial dans la gestion de la plupart des secteurs et institutions de l'Etat. l'objet de notre réflexion est porté sur l'usage du français dans sa dimension sociale en Algérie, notamment dans le milieu professionnel du secteur domaniale ; secteur de la santé secteur juridique et bancaire en distinguant entre les textes de la loi et la réalité de son emploi sur terrain. Notre objectif consiste à définir les difficultés liées à l'usage du français qui gênent les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Donc ici, il ne s'agit pas de l'étude de la situation du français dans l'espace classe, mais dans la mesure de sa présence dans la structure sociale, particulièrement dans l'espace administratif .

1. Les Cas et problème de langue dans de différent administration :

La société algérienne est lune des rares sociétés ou la communication entre l'administrateur et le client est un cocktail de parlé (arabe dialectal, arabe littéraire, français, amazigh pour les régions berbérophones) et parfois on utilise la gestuelle pour exprimer une idée dont on ne connaît pas son équivalent dans ce bouillon linguistique.

J'aimerais donner un exemple que peut rencontrer un agent de l'administration en face d'un client , ce dernier est une personne vulnérable par le fait de son âge très avancé qui vient de loin , illettré , et non accompagnée . il demande un livret foncier de sa maison, l'agent est contraint de lui expliquer, de l'assister de le mettre en confiance et surtout de lui mentionner les pièces qu'il doit présenter tout ce travail doit se faire dans la langue que le vieux doit comprendre, il doit lui aussi mentionner tout les documents nécessaire qu'il doit ramener soit en arabe soit en français en fonction du degrés de l'arabisation la structure, et comme on est dans le secteur des domaines certains documents sont en arabe d'autres en français ex :CC6 il s'agit de documents techniques ou on utilise la géo- localisation et l'outil informatique.

• cas et problèmes dans le secteur de la santé :

a) le cas

l'administration sanitaire est plus au moins arabisée si on exclut le bureau de solde ou on est contraint d'utiliser des logiciels en langue française.

La médecine et la para médecine sont en français aussi bien la formation que la pratique, c'est vrai que la communication avec les patients se fait dans le dialecte régional pour se faire comprendre, mais quand il s'agit de communication intra-professionnel tout se fait dans la langue française.

Les documents médicaux tel que certificat médical, de constatation, rapport d'expertise interprétation d'un scanner ou échographie tout se fait en français .

b) problème

la difficulté se situe dans le fait que l'étudiant est formé en arabe jusqu'a la terminale , a l'université il poursuit un cursus des sciences médicales en français, une

fois acquis son diplôme est affecté au travail il lui est impossible de communiquer dans une autre langue que le français de plus que toute la documentation médicale, toutes les rencontres scientifiques, sont affichées en français, voire en anglais

- **Cas juridique :**

- a) le cas**

la justice est un secteur qui a subi l'arabisation, cependant les magistrats formés dans cette langue ne maîtrisent pas le français si on exclut les rares magistrats qui restent de la période pré-arabisation mais qu'on a obligé à se former rapidement dans la langue arabe.

Un magistrat a demandé un certificat de constatation au médecin légiste pour une affaire de suspicion, le médecin lui délivre ce certificat en français, alors on fait appel à un interprète spécialisé pour y remédier.

- b) le problème**

Le traducteur juridique algérien est confronté à de réelles difficultés lors du transfert de l'arabe vers le français de certains termes juridiques. En effet, en plus de l'obstacle linguistique tenant au passage de l'arabe au français, il est confronté à la difficulté que représente le transfert culturel d'un système juridique, à un autre système d'une toute autre tradition juridique. Il se trouve donc fortement tiraillé entre sa recherche de l'équivalence linguistique et sa quête de fidélité envers la portée juridique du texte de départ. La difficulté est accentuée par la nature de la terminologie juridique.

- **Cas bancaire :**

- a) le cas :**

Le français est une langue de travail et de négociation avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient étrangers parce que tous les contrats sont rédigés en français.

'est à juste titre que Martinet (1970 : 167) souligne : «on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes

d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune. » L'une des raisons de l'ancrage du français dans le secteur bancaire est liée à son système abrégatif. La nomenclature des codes des opérations bancaires sont en français.

Exemples :

LD 1 : versement

LD 2 : versement déplacé

LR 1 : retrait

AL 1 : annulation versement

b) le problème :

Il n'y a absolument pas de problème avec la langue car les banquiers interrogés considèrent le français comme une langue de prestige

- **cas domaniale :**

a) le cas :

L'arabisation c'est confrontée aussi au problème de la transcription car tous les actes de propriété hérités par l'administration coloniale sont rédigés en français, ce qui nécessite un personnel bilingue

b) problème:

on qui concerne le secteur domaniale ; la langue française manque beaucoup dans la communication des employés car ils se basent sur le dialecte et même leurs documents

L'usage du français est dominant dans tous les actes administratifs du secteur ; les fonctionnaires sont souvent confrontés à des difficultés de langue: Manque de maîtrise de français de spécialités administrative, formes syntaxiques incorrectes, structures mal orthographiées; voici quelques documents utilisés dans l'administration des domaines dans certains ont subi l'arabisation conformément au journal officielle N°3 du 5 janvier 1991 fixant les règles générales de l'utilisation de la langue arabe dans l'administration .

voici quelques documents de la direction des domaines.

I. l'attestation du travail et de salaire

الضمان الاجتماعي
SÉCURITÉ SOCIALE

وكالة : :
مركز الدفع : :

شهادة العمل والأجر
ATTESTATION
DU TRAVAIL ET DE SALAIRE

هوية رب العمل
IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

الاسم واللقب :
أو
رقم المنخرط :
N° de l'adhérent :
الطبيعة الاجتماعية :
العنوان :
Nom et prénoms :
ou
Raison sociale :
Adresse :

هوية الأجير
IDENTIFICATION DU SALARIE

الاسم :
اللقب :
رقم التسجيل :
N° d'immatriculation :
تاريخ الميلاد :
العنوان :
المهنة :
Prénoms :
Né(e) le :
Adresse :
Profession :

المعلومات الضرورية لدراسة الحقوق
RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES POUR L'ÉTUDE DES DROITS

تاريخ التوظيف :
تاريخ آخر يوم عمل :
تاريخ استئناف العمل :
المعنى (ة) بالامر لم يستأنف العمل إلى يومنا هذا :
Date de recrutement :
Date du dernier jour de travail :
Date de reprise de travail :
L'intéressé(e) n'a pas repris son travail à ce jour :

في حالة التوقف عن العمل لمدة تقل عن (06) أشهر أو في حالة الأمومة
EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
D'UNE DURÉE INFÉRIEURE À 06 MOIS ET EN CAS DE MATERNITÉ

المؤمن اشتغل لمدة [] يوماً [] ساعة
من [] إلى []
خلال (03) الثلاثة أشهر التي أو التي (12) عشرة شهراً من التاريخ
التي للتاريخ الذي سبق معاملة المرضي أو الحمل
l'assuré(e) a travaillé pendant [] Jours [] heures
Du [] au []
au cours de 03 mois ou des 12 mois de date à date précédant
la constatation de la maladie ou de la grossesse

في حالة التوقف عن العمل أكثر من 06 أشهر أو في حالة العجز
EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
DÉPASSANT 06 MOIS OU EN CAS D'INVALIDITÉ

المؤمن اشتغل لمدة [] يوماً [] ساعة
من [] إلى []
خلال الأثني عشر (12) شهراً أو (03) الثلاثة سنوات التي
سبق معاملة المرضي
l'assuré(e) a travaillé pendant [] Jours [] heures
Du [] au []
au cours des 12 mois ou des 03 années précédant
la constatation de la maladie

ce document s'intitule attestation de travail et de salaire c'est pour activer la carte "chiffre" " carte de sécurité sociale " et aussi pour le remboursement au cas de maladie . ce document a été arabiser après l'apparition de la loi mais chaque employées la remplit avec la langue estimée française ou bien arabe .

II. Acte de vente

République Algérienne Démocratique et Populaire Série P.A., modèle n° S.A.2

ADMINISTRATION DES AFFAIRES DOMANIALES ET FONCIÈRES

Taxe	DU..... VOL..... N°.....	VOL..... Dépôt N°.....
------	-----------------------------	---------------------------

Acte de vente

(Application de la loi n° 81.01 du 7 février 1981)

N° du répertoire des actes administratifs de 19.....
Art. du sommier spécial de consistance.....

Le
Mil neuf cent quatre vingt.....
Vu,.....
La décision de la commission de la Daira de..... en date du.....
L'engagement d'acquisition souscrit le.....
par l'acquéreur ci-après nommé :.....
Le reçu délivré le.....
par l'inspecteur des Domaines du Bureau de.....
constatant le versement, par l'acquéreur, à titre de dépôt, de la somme de.....
dinars algériens (..... DA),
devant servir au paiement des frais de vente, en application de l'article 27 du cahier des charges annexé à l'arrêté interministériel du 28 avril 1982.
Le tableau d'amortissement établi le..... (1)
La police d'assurance vie et incendie n°.....
du..... souscrite par
l'acquéreur auprès de la Société Algérienne d'Assurances,
agence de..... (1)
L'arrêté interministériel n° 4 du 26 avril 1982.

cet acte se fait dans le cas de vente d'un lot terrain ou bien une maison ; ce document et en voie d'arabisation.

Conclusion :

Personne ne peut nier la réalité de la présence du français et son ancrage dans la société algérienne vu à sa grande importance et utilité non seulement dans l'enseignement comme langue de diffusion du savoir dans la plupart des instituts technique set scientifiques mais comme un outil de gestion des différents secteurs vitaux et administrations publiques aussi qu'un fiable moyen de correspondance interne entres les services de la même société et externes avec d'autres partenaires au niveau national et international.

Durant cette étude, nous avons arrivé à s'apercevoir comment les fonctionnaires sont confus face à leurs difficultés langagières. Au même temps, ils sont conscients à l'utilité de la langue dans l'exercice de leurs tâches professionnelles. Ils ont aptes à utilisé le français mais dans un cadre assez restreint d'imitation sans chercher d'améliorer leurs capacités linguistiques au moins pour un profit culturel individuel.

En conclusion, les dirigeants des sociétés sont invités à penser sérieusement de fournir des formations en langues étrangères notamment le français et l'anglais à cause de leurs importance dans les différents domaines pour garantir le bon fonctionnement du travail dans un bref délai loin des difficultés qui prennent temps pour être corrigées. Aussi, les fonctionnaires doivent prendre initiative et font des efforts pour améliorer leurs capacités langagière.

CONCLUSION GENERALE

L'utilisation de la langue française aussi bien dans l'administration que dans la communication usuelle, était plus importante et de qualité meilleure durant l'ère coloniale, ceci est dû particulièrement à la politique de l'arabisation instaurée par l'état dans le domaine de l'administration, l'école etc, instituée après l'indépendance.

des décennies plus tard, le résultat de cette politique est un échec pour de multiples raisons, car certains domaines très techniques n'ont pas trouvé les moyens humains et matériels pour changer. D'autres ont fait leur mue en s'arabisant petit à petit tout en laissant quelques plumes.

L'Algérie est confrontée à un dilemme sociétal celui de la communication est l'usage de la langue.

Les tentatives menées par les politiques à remplacer l'utilisation du français par l'arabe n'ont pas réussi, même si beaucoup de cadres de l'héritage colonial se sont convertis à l'arabe mais avec des difficultés.

Cependant les domaines techniques tel que la médecine, l'architecture, le génie-civil, qui demandent beaucoup de terminologie et où il est difficile de trouver l'équivalent en arabe et où la documentation est rare voire inexistante en arabe, sont restés complètement en français; l'arabisation a bien réussi dans le domaine des sciences humaines et sciences juridiques, par contre elle s'est confrontée à des difficultés dans les sciences dites techniques.

Les personnels ayant été formés en langue arabe, sont parfois obligés à communiquer, à rédiger leurs correspondances en langue française, ils apprennent avec leurs collègues plus anciens, mais il faut savoir que c'est très difficile car les notions de la langue française acquises sont très limitées; ce qui fait que le niveau de ces derniers est relativement bas par rapport à ceux qui ont effectué toute leur formation en français.

La société algérienne est l'une des rares sociétés où la communication entre l'administrateur et le client est un cocktail de parlé (arabe dialectal, arabe littéraire, français, amazigh pour les régions berbérophones) et parfois on utilise la gestuelle pour exprimer une idée dont on ne connaît pas son équivalent dans ce bouillon linguistique.

J'aimerais donner un exemple que peut rencontrer un agent de l'administration en face d'un client, ce dernier est une personne vulnérable par le fait de son âge très avancé qui vient de loin, illettré, et non accompagnée. Il demande un livret foncier de sa maison, l'agent est contraint de lui expliquer, de l'assister de le mettre en confiance et surtout de lui mentionner

les pièces qu'il doit présenter tout ce travail doit se faire dans la langue que le vieux doit comprendre, il doit lui aussi mentionner tout les documents nécessaire qu'il doit ramener soit en arabe soit en français en fonction du degrés de l'arabisation la structure, et comme on est dans le secteur des domaines certains documents sont en arabe d'autres en français ex :CC6 il s'agit de documents techniques ou on utilise la géo- localisation et l'outil informatique.

pour conclure nous supposons que les deux langues occupent des places importantes dans le secteur administratif , puisque l'emploi de l'arabe constitue d'un côté une obligation, du moment où l'employé s'adresse à une instance arabisée, notamment celles judiciaires et de la sûreté, ainsi décrite comme langue favorisée par l'Etat et le système d'arabisation; D'un autre côté, le français figure encore dans le premier rang par efficacité du travail, du fait que l'employé a besoin de la documentation et qui n'est disponible généralement qu'en langue française.) Utiliser le français permet d'être à jour avec les nouvelles technologies occidentales contrairement à l'utilisation de l'arabe.

Notre travail s'est penché sur l'usage du français, dans des institutions publique, appartenant à l'Etat: « les domaine / l'hôpital / la justice / la banque ; mais beaucoup plus sur le secteur domanial ».

Notre étude nous amène à des interrogations à propos du statut de l'arabe et du français, la langue arabe qui est dite: «officielle» apparait moins efficace et importante, en dépit de son rôle plus ou moins intéressant, et dans un endroit pareil ,elle cède plutôt sa place au français qui est plus dynamique pour la majorité des employés. Lorsque nous observons les résultats tirés à propos de l'usage du français, nous notons que le français occupe un rôle très important au niveau de toute les administrations , mais il ne parvient pas à être nommé «langue de travail» par l'Etat qui insiste sur l'appellation de «langue étrangère».alors qu'elle est une langue proche des Algériens, sans tenir compte de la source d'où elle provient et la manière dont elle a été imposée, elle constitue un mode d'emploi très particulier, quand elle est utilisé par des individus particuliers et dans des circonstances et endroits spécifiques .Ainsi, la majorité des employés préfèrent la maitrise et l'usage des deux langues dans leur travail, de façon optionnelle, la maitrise de l'arabe scolaire ou du français est bonne, la maitrise des deux est mieux, ce qui signifie que nous pouvons les appeler des fonctionnaires «bilingue». Ces derniers représente le personnel de cet organisme étatique, même si cela ne convient pas aux intentions gouvernementales qui obligent l'emploi de la langue arabe dans les administrations comme seule langue du travail, ils utilisent une autre langue que l'arabe ce qui est interdit du point de vue législatif .En conséquence, nous mettons l'accent sur l'inadéquation des règlements pris par l'Etat à propos des langues utilisées dans les institutions étatiques, avec les réalités vécues

et l'application de ces notions. En effet, l'examen des faits, nous éclairent sur le rapport entre la décision et son application. Il semble que le lien entre les deux s'interrompt, ce qui peut mener à des contradictions et même à des conflits. Enfin, nous avons choisi ce domaine pour pouvoir décrire des réalités linguistiques, dans une institution publique et ce dans le but de mieux comprendre les pratiques langagières dans la réalité et la vie de l'administration algérienne.

BIBLIOGRAPHIE

- GRANDGUILLAUME GILBERT, arabisation et politique linguistique au Maghreb,éd: G.-P. Maisonneuve et Larose, 1983.
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, les algériens et leur(s) langue(s), éd: EL-Hikma, Alger,1994.
- TOUNSI, L., « Aspects du parler jeunes en Algérien », Langue française, 1997, 114, 1
- SEBAA, R, La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie, (dir.), (1980) ÉTUDIER LE FRANÇAIS... QUELLE HISTOIRE ! Samira Boubakour Université Lumière Lyon 2,
- Queffléc A.,et al. « Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues » Coédition AUF, Série actualités linguistique francophones.
- [1] - Taleb Ibrahimi (Kh.). 1995
- [2] - Taleb Ibrahimi (Kh.). 1999
- [3] Youssi (A.), L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques, thèse de doctorat d'Etat, Paris V, la Sorbonne.2017
- [4] Helmy (B), in Les Algériens et leurs langues, 1978
- [5] Taleb Ibrahimi (Kh.). 2006
- [6] Idem.204.
- [7] Chaker S.1988
- [8] Dourari A. 2014
- [9] Chaker (S.), Imazighen ass-a, Bouchène, Algérie. 1987
- [10] Taïfi (M.), Déterminations des lieux linguistiques d'intercompréhension, unités et diversités de tamazight, tome 2, actes du colloque international Ghardaïa les 19 et 20 avril 1991.

WEBLIOGRAPHIE

- http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie_loi-91.htm
- [/www.paperblog.fr/3125521/la francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm.http.](http://www.paperblog.fr/3125521/la-francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm)
- [http://gerflint.fr/Base/Algerie8/bellatreche.pdf.](http://gerflint.fr/Base/Algerie8/bellatreche.pdf)

[-www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-135190.html?fbclid=IwAR3Wxd3ei15tyteNUC0KaL4ucTUCfsGGt6yJ2W9pN38rAKuozjEqJJOMNI8](http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-135190.html?fbclid=IwAR3Wxd3ei15tyteNUC0KaL4ucTUCfsGGt6yJ2W9pN38rAKuozjEqJJOMNI8)